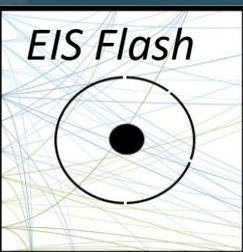


Evaluation des Impacts sur la Santé PAS CC Cœur de Loire



COPIL – EIS CC Cœur de Loire – 03/01/2025



Contenus

I) Éléments de contexte

1. L'Urbanisme Favorable à la Santé. p.3
2. Le territoire d'étude. p.13
3. La démarche d'EIS. p.19

II) Comment intégrer la santé à votre territoire ?

1. Les zooms par thème. p.22
2. Agir pour la santé. p.26

III) Synthèse conclusive

1. Synthèse et perspectives d'amélioration. p.29
2. Santé et aménagement : quelle prise en compte en région ? p.36

The background features a sky with white and blue clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

I) Éléments de contexte

1. L'Urbanisme Favorable à la Santé



La notion de santé environnementale

Un concept initié par l'OMS (1999)



La santé n'est pas que l'absence de maladie, c'est un état de bien-être à la fois physique, mental et social (déf. OMS).



La promotion de la santé passe par des actions sur **les facteurs externes**, environnementaux et socio-économiques.

L'état de santé d'un individu dépend d'une multitude de facteurs internes/externes :



1. Modes de vie : pratiques sportives, alimentation, conditions de travail.



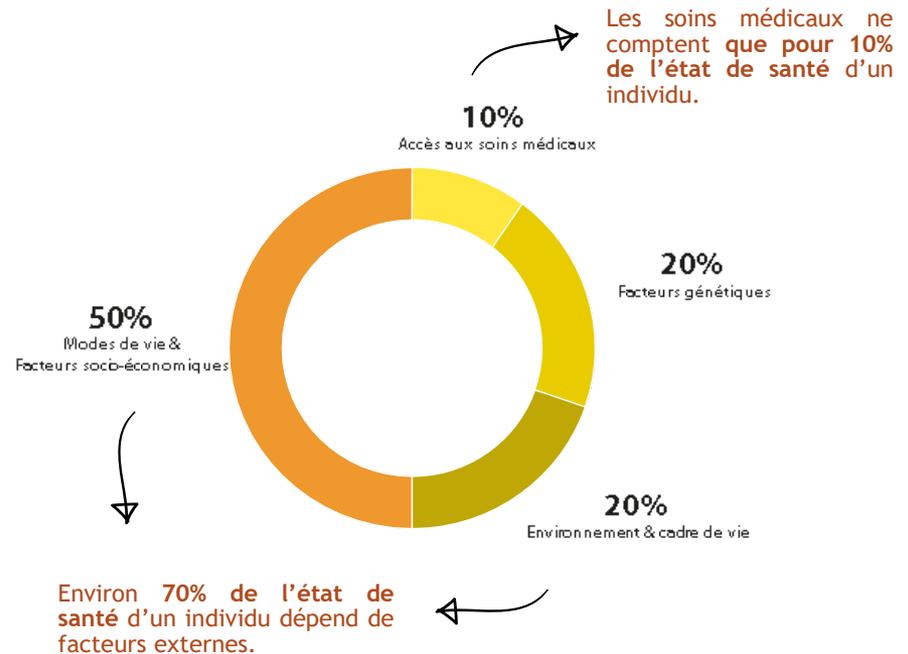
2. Cadre de vie : paramètres environnementaux (qualité des ressources naturelles, exposition à des risques et nuisances)



3. Génétique : maladies transmises potentiellement (facteurs de risques)



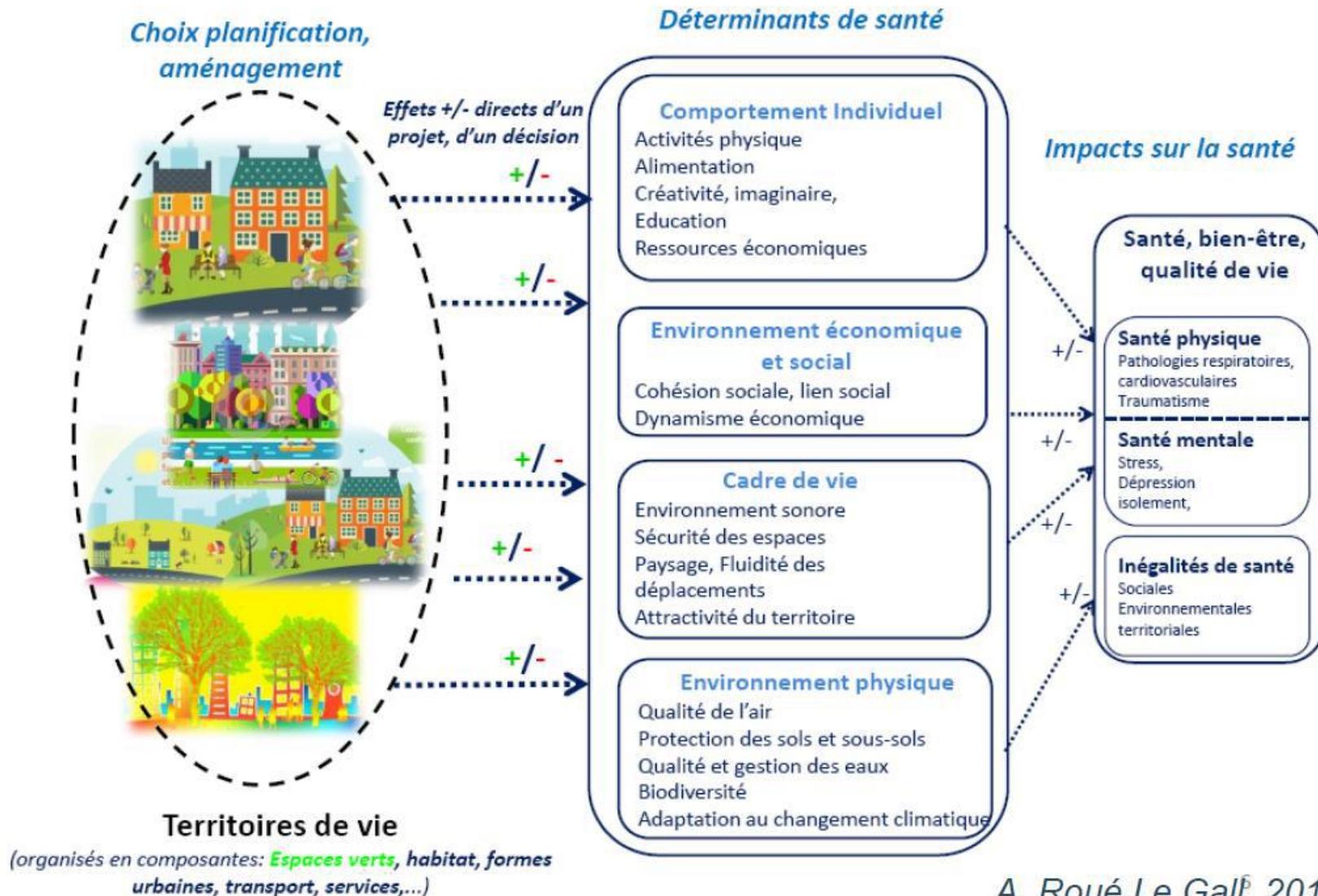
4. Accès aux soins : parcours de soin et accès aux médicaments/soins.



Réalisation : AUDAB, 2023.
Source : bipartisan policy centre health program, 5 juin 2012

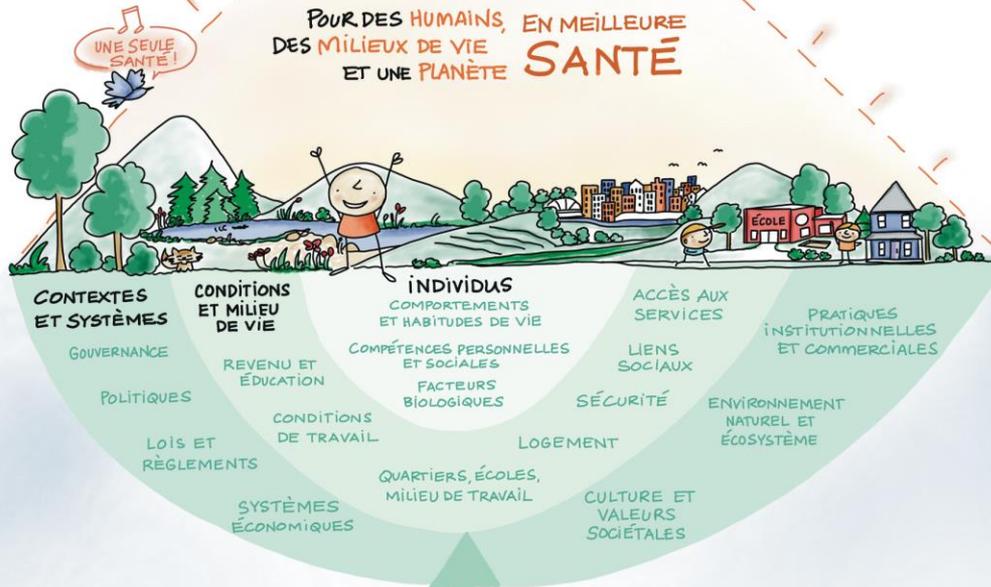


Urbanisme et santé



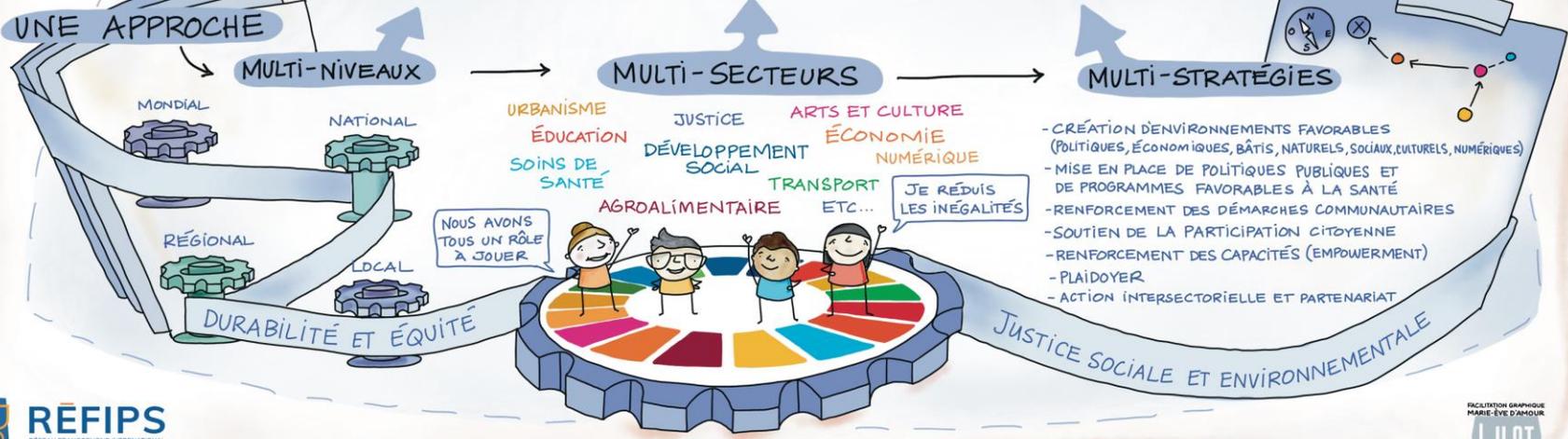
LA PROMOTION DE LA SANTÉ

UNE VISION SYSTÉMIQUE
 POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉQUITÉ



SANTÉ
 PHYSIQUE, MENTALE
 SPIRITUELLE, CULTURELLE,
 FINANCIÈRE, SOCIALE,
 ENVIRONNEMENTALE

QUI AGIT SUR LES FACTEURS QUI INFLUENCENT L'ÉTAT DE SANTÉ



LES ENJEUX DE L'URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ

EN BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE

Juin 2024



ASSURER UN CADRE DE VIE SAIN

1/4

des habitants est régulièrement exposé aux particules fines PM 2,5 (INSEE 2011)

1000 nouveaux cas de pathologies

et

800

décès attribuables à la qualité de l'air intérieur chaque année (ORECA BFC 2022)



18,6%

ménages sont en situation de précarité énergétique (2018). La Bourgogne-Franche-Comté est la région la plus touchée en France par la précarité énergétique (GEODIP/ONPE 2021)



Végétaliser judicieusement la ville pourrait permettre de réduire la température de

5 à 6°C

et la consommation énergétique pour l'air climatisé de

50% à 70% (ADEME 2020)

+5%

d'électricité brute consommée en période estivale (entre 2016 et 2018) (Open data réseaux énergie - ODRE)

L'ambroisie, plante dont le pollen est très allergisant, s'étend en BFC. Elle fait l'objet d'une surveillance particulière.

Dans les zones infestées,

12 à 20%

de la population est allergique à l'ambroisie. (ARS BFC 2022)



70%

de ce qui affecte la santé d'une population peut être influencé par une politique d'aménagement

<https://bipartisanpolicy.org>

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES



80%

des adultes passent 3 heures par jour devant leurs écrans en dehors de toute activité professionnelle

(Santé Publique France 2019)

encourager la pratique

15 minutes

de marche tous les jours à son mode de vie diminuerait la mortalité de

14%

(Ministère des Sports, 2015)



S'ADAPTER AUX CONDITIONS CLIMATIQUES



2022 : 2ème été le plus chaud depuis le XXè siècle

+17%

surmortalité relative de (Santé publique France 2022)

2816

décès pendant les 3 épisodes de canicule de l'été 2022 (Santé publique France 2022)

2nde

région la plus touchée par l'augmentation du nombre de journées et de nuits anormalement chaudes au cours des étés des trois dernières décennies (INSEE 2022)

2,4°C différence de T° nocturne entre les îlots de chaleur urbains de Dijon et l'extérieur du centre-ville



73%

des communes exposées à un ou plusieurs risques climatiques (feux de forêt, avalanches, inondations, mouvements de terrain) soit 89 % de la population (ONERC année)

AGIR SUR LA PROPAGATION DES MALADIES VECTORIELLES



43%

des tiques sont susceptibles de causer une maladie en BFC (maladie de Lyme ou autre). C'est la région la plus touchée. (INRAE 2021)

7 départements sur 8 touchés par le moustique tigre



Santé et préservation des milieux

La santé dépend de **la qualité des milieux** dans lesquels nous vivons.

Nous dépendons **des services de la biodiversité** pour préserver la qualité des milieux dans lesquels nous vivons : qualité de l'eau, des sols et de l'air, la réduction des risques de catastrophe, ...

Pour notre **santé physique et mentale**, les espaces verts sont indispensables : amélioration du cadre de vie, de la concentration, réduction du stress, réduction de la délinquance, amélioration de la santé mentale, ...

Lorsque la **biodiversité est dégradée, elle n'assure plus correctement ces services**. De plus, cela favorise la transmission des maladies vectorielles, la prolifération des espèces invasives, les catastrophes naturelles, ...

Maladie vectorielle :

?

Espèce invasive :

?



Santé et préservation des milieux

La santé dépend de **la qualité des milieux** dans lesquels nous vivons.

Nous dépendons **des services de la biodiversité** pour préserver la qualité des milieux dans lesquels nous vivons : qualité de l'eau, des sols et de l'air, la réduction des risques de catastrophe, ...

Pour notre **santé physique et mentale**, les espaces verts sont indispensables : amélioration du cadre de vie, de la concentration, réduction du stress, réduction de la délinquance, amélioration de la santé mentale, ...

Lorsque la **biodiversité est dégradée, elle n'assure plus correctement ces services**. De plus, cela favorise la transmission des maladies vectorielles, la prolifération des espèces invasives, les catastrophes naturelles, ...

Maladie vectorielle:

maladie infectieuse transmise par un vecteur comme un moustique (ex: Mpox, Dengue) ou encore une tique (ex : maladie de Lyme).

Espèce invasive :

Espèce animale ou végétale introduite hors de son habitat naturel, et dont la prolifération provoque des dégâts (ex : l'ambrosie, les ragondins, les frelons asiatiques).



Santé et préservation des milieux



Services rendus par la biodiversité :
l'exemple du bocage dans les champs :



Dépollue l'eau et favorise son infiltration dans les sols

> Moins de perte de nutriments par ruissellement et moins besoin d'arroser



Dépollue, fertilise et lutte contre l'érosion des sols



Permet aux prédateurs d'éliminer les insectes indésirables comme la tique

> réduit la propagation de la maladie de Lyme
+ les parasites des cultures

Ainsi, pour être en bonne santé, il est impératif de préserver les milieux et la biodiversité.



Mise en récit



Tourisme

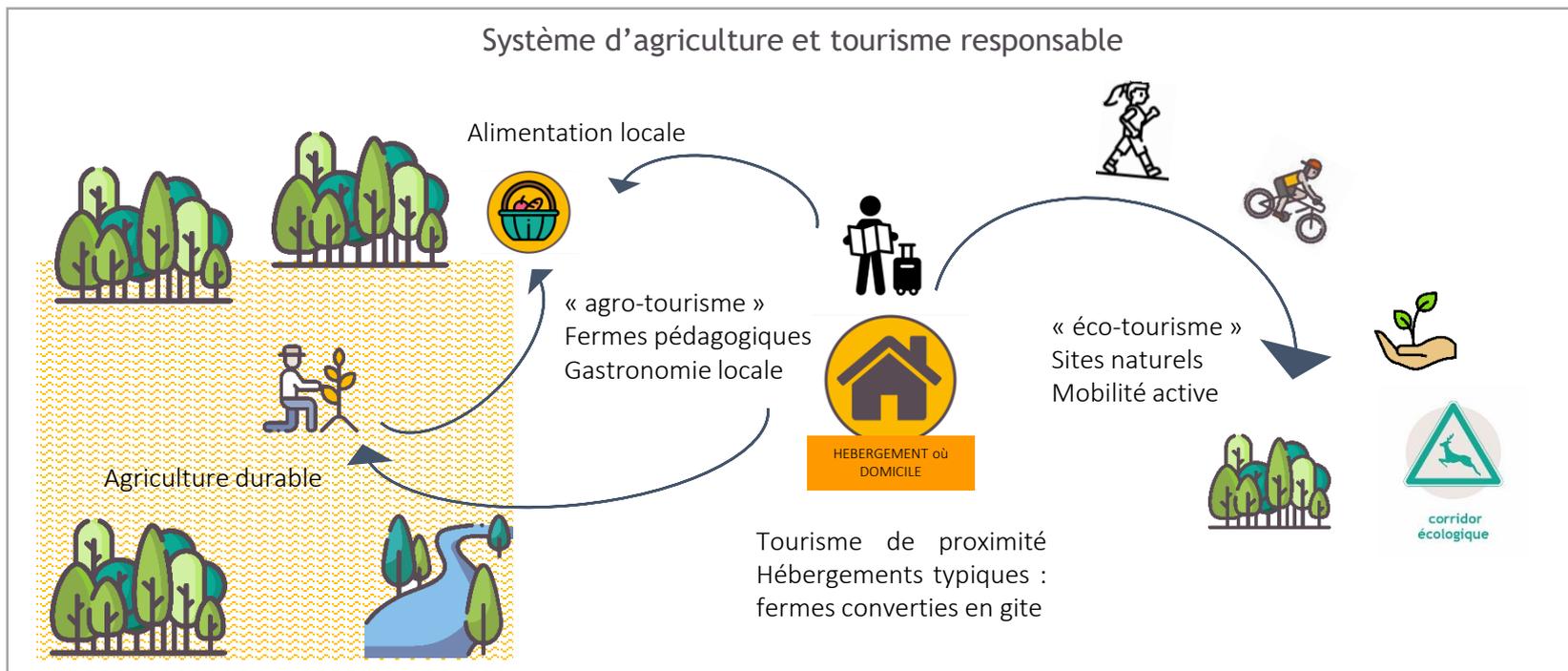


Agriculture





Mise en récit





I) Éléments de contexte

2. Le territoire d'étude



Le PAS de la CC Cœur de Loire



Contexte du PAS

En cours d'élaboration, approbation visée pour février 2025



Description du territoire de la CC Cœur de Loire

- 24 804 habitants (INSEE 2021)
- 30 communes situées dans la Nièvre
- 25 communes sur les 30 ont moins de 1 000 habitants
- Territoire très peu dense, avec en moyenne 20 habitants au km²
- Diminution de la population
- Siège à Cosne-Cours-sur-Loire : 40% de la population du territoire
- Territoire rural à forte composante agricole et viticole
- Des lignes ferroviaires et les routes nationales : connexions Nevers et Orléans
- L'est du territoire est moins attractif que l'Ouest



Le PAS de la CC Cœur de Loire



Atouts et Forces du territoire

- **Environnement et patrimoine naturel** : paysages remarquables > ressource pour le développement touristique
- **Proximité avec le bassin parisien** : à 2h30-3h de Paris en transports en communs et en voiture
- **Économie locale** : forte présence de l'agriculture, de l'artisanat, et du commerce de proximité



Principaux enjeux et défis du territoire

- **Ruralité et démographie** : perte démographique et vieillissement de la population
- **Urbanisation et gestion des espaces** : développer un urbanisme respectueux de l'environnement et faire face à la vacance des logements
- **Problématiques environnementales** : défis gestion des ressources naturelles et pollutions de l'agriculture intensive
- **Accessibilité aux services** : carence en services de proximité en milieu rural
- **Emploi et formation** : inadéquation entre l'offre d'emploi et les qualifications disponibles sur le territoire



Le PAS de la CC Cœur de Loire

Articulation du PAS : 3 cercles regroupant 24 orientations déclinées en objectifs :



Cercle 1 : Accueillir en Cœur de Loire

1. Stimuler l'emploi local et affirmer la stratégie économique du territoire
2. Renouer progressivement avec l'attractivité résidentielle
3. Mettre en œuvre un développement résidentiel prenant en compte les besoins de toutes et tous
4. Affirmer une organisation territoriale au service de l'attractivité grâce à une complémentarité entre polarités urbaines et villages ruraux
5. Redonner leur place aux cœurs de bourgs pour en faire des lieux de vie dynamiques



Cercle 2 : Vivre et produire en Cœur de Loire

6. Développer une offre de logements diversifiée et adaptée de sorte à répondre aux besoins des populations actuelles et futures
7. Améliorer, adapter et renouveler le parc de logements dans un objectif de réduction de la vacance
8. Développer une offre d'équipements et services contribuant à l'attractivité du territoire et améliorer leur accessibilité
9. Conforter et développer une offre de mobilité décarbonée, durable et de proximité
10. Soutenir le dynamisme de l'offre commerciale
11. Soutenir l'économie productive et améliorer l'aménagement des zones d'activités économiques
12. Conforter les espaces agricoles et les activités qui y sont associées
13. Développer la filière bois locale
14. Poursuivre et orienter le développement des énergies renouvelables



Le PAS de la CC Cœur de Loire

Articulation du PAS : 3 cercles regroupant 24 orientations déclinées en objectifs :



Cercle 3 : Révéler et préserver Cœur de Loire

15. Agir pour un urbanisme favorable à la santé
16. Protéger la trame verte et bleue
17. Maintenir la capacité du territoire à séquestrer le carbone
18. Prendre en compte et prévenir les risques naturels et technologiques dans l'aménagement du territoire
19. Préserver la ressource en eau
20. S'inscrire dans une démarche de sobriété foncière et de réduction de l'artificialisation des sols
21. Valoriser l'héritage paysager et naturel, marqueur de l'identité du territoire
22. Développer l'activité touristique en capitalisant sur la Loire, les vignobles et les forêts
23. Favoriser un bâti sobre en énergie
24. Accompagner la gestion et le traitement des déchets



Le contenu des documents annexes au PAS

Le PAS comprends 4 documents annexes :

- L'Etat Initial de l'Environnement
- Le diagnostic territorial
- Une analyse de la consommation d'espaces
- Une analyse Air Energie Climat

3 objectifs UFS sont peu abordés :



Certains objectifs abordés pourraient être approfondis:



Objectifs UFS abordés :

Favoriser les déplacements/modes de vie actifs

Inciter aux pratiques de sports et détente

Inciter à une alimentation saine

Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle

Construire des espaces de rencontre/accueil/aide aux personnes vulnérables

Favoriser la participation au processus démocratique

Favoriser l'accessibilité aux services et équipements

Assurer les conditions d'attractivité du territoire

Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...)

Aménager des espaces urbains de qualité

Assurer la sécurité des habitants

Préserver la biodiversité et le paysage existant

Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes

Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles

Améliorer la qualité de l'air extérieur

Améliorer la qualité et la gestion des eaux

Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers, ...)

Améliorer la qualité et la gestion des sols

Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

The background features a sky with white and blue clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

I) Éléments de contexte

3. La démarche d'EIS



Définitions et objectifs d'une EIS

Principes de l'EIS et présence dans la planification



L'**Évaluation d'Impacts sur la Santé (EIS)** est une démarche définie par le Consensus de Göteborg comme une « *combinaison de procédures, de méthodes et d'outils par lesquels une politique, un programme ou un projet peut être jugé quant à ses effets potentiels sur la santé de la population et la distribution de ses effets à l'intérieur de la population.* » (OMS, 1999)



Les démarches d'EIS proposées en Région Bourgogne-Franche-Comté par l'Agence Régionale de Santé se veulent « **flash** » :

- ✓ Elles se **concentrent sur un document central du SCoT ou du PLU(i)**, en l'occurrence le Projet d'Aménagement Stratégique (**PAS**) et n'analysent pas les contenus des autres documents constitutifs du SCoT ou du PLU(i) (Etat Initial de l'Environnement, Document d'Orientations et d'Objectifs).
- ✓ Elles sont réalisées dans des **délais courts (3 à 6 mois)** et interviennent à un **instant T** et non pas sur l'ensemble de la procédure d'élaboration du document d'urbanisme.
- ✓ Il s'agit d'inscrire l'analyse et les recommandations issues de l'EIS dans la temporalité d'élaboration et de validation du PAS de façon à pouvoir **(si besoin) amender le document** et ses ambitions si nécessaire.



Éléments de méthode

Les déterminants de santé et les objectifs UFS associés

	DÉTERMINANTS DE SANTÉ	OBJECTIFS DE L'UFS
FAMILLE 1 MODES DE VIE, STRUCTURES SOCIALES ET ECONOMIQUES	1. Comportements de vie sains	1. Favoriser les déplacements et modes de vie actifs 2. Inciter aux pratiques de sport et de détente 3. Inciter à une alimentation saine
	2. Cohésion sociale et équité	4. Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle 5. Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
	3. Démocratie locale / citoyenneté	6. Favoriser la participation au processus démocratique
	4. Accessibilité aux équipements, aux services publics et activités économiques	7. Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
	5. Développement économique et emploi	8. Assurer les conditions d'attractivité du territoire
FAMILLE 2 CADRE DE VIE, CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT	6. Habitat	9. Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...)
	7. Aménagement urbain	10. Aménager des espaces urbains de qualité
	8. Sécurité - tranquillité	11. Assurer la sécurité des habitants
FAMILLE 3 MILIEUX ET RESSOURCES	9. Environnement naturel	12. Préserver la biodiversité et le paysage existant
	10. Adaptation aux changement climatique	13. Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes 14. Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
	11. Air extérieur	15. Améliorer la qualité de l'air extérieur
	12. Eaux	16. Améliorer la qualité et la gestion des eaux
	13. Déchets	17. Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers, ...)
	14. Sols	18. Améliorer la qualité et la gestion des sols
	15. Environnement sonore et gestion des champs électromagnétiques	19. Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

The background features a sky with white and blue clouds. A large, diagonal orange shape covers the right side of the image. In the top-left corner, there is a yellow triangle with a pattern of small white dots and lines. The text is centered in white, bold font.

II) Comment intégrer la santé à votre territoire ?

1. Les zooms par thème



Les zooms par thème

Classement des enjeux UFS impactant le plus la santé humaine

***** Influence critique ou fondamentale :** Santé directe des populations, besoins primaires et qualité de l'environnement immédiat

**** Influence majeure :** Santé bien-être des populations et réponse aux besoins secondaires

*** Influence de moindre importance :** Santé élargie des populations : développement durable et santé sur le long terme

Inciter à une alimentation saine.
Améliorer la qualité et la gestion des eaux.
Améliorer la qualité de l'air extérieur.
Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles.
Préserver la biodiversité et le paysage existant.

Assurer la sécurité des habitants.
Améliorer la qualité et la gestion des sols.
Inciter à une gestion de qualité des déchets.
Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques.
Favoriser les déplacements et modes de vie actifs.
Inciter aux pratiques de sport et de détente.
Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables.

Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...).

Aménager des espaces urbains de qualité.
Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes.
Assurer les conditions d'attractivité du territoire.
Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle.
Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements.
Favoriser la participation au processus démocratique.



Les zooms par thème

Les zooms sur les enjeux spécifiques au territoire

Thèmes prioritaires	Principaux objectifs UFS	Éléments abordés dans le PAS	Ajouts à réaliser	Vos avis et compléments
 Alimentation et déchets	Inciter à une alimentation saine + Inciter à une gestion de qualité des déchets	pratiques agricoles plus respectueuses + augmenter la part de production locale dans la consommation + réduire la production de déchets + tri et compostage + structurer l'économie circulaire	partenariats + circuits courts + sensibilisation + formation des agriculteurs + plateformes réemploi + consigne et vrac	
 Habitat	Construire ou réhabiliter du bâti de qualité	viellissement + populations fragiles + logements sociaux + changement d'usage du bâti + rénovation énergétique + architecture bioclimatique + densifier en préservant le cadre de vie + sensibiliser à l'efficacité énergétique	logements vacants + maintien à domicile + PMR + multifonctionnalité + conversion en hébergements touristiques	
 Qualité sonore et champs électromagnétiques	Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques	limiter la pollution sonore	Axes de circulation bruyants + électricité haute tension > prise en compte pour l'Homme et pour la biodiversité	



Les zooms par thème

Les zooms sur les enjeux spécifiques au territoire

Thèmes prioritaires	Principaux objectifs UFS	Éléments abordés dans le PAS	Ajouts à réaliser	Vos avis et compléments
 <p>Zones d'activité</p>	<p>Assurer les conditions d'attractivité du territoire + Aménager des espaces urbains de qualité + Améliorer la qualité de l'air extérieur</p>	<p>organiser les commerces et activités à proximité de l'habitat pour réduire les déplacements + promotion industrie et artisanat locaux + optimiser le foncier > objectif ZAN + réinvestir les friches</p>	<p>continuités végétales + accès mobilités actives + artisanat local + désimperméabiliser + panneaux photovoltaïques</p>	
 <p>Paysage, environnement et zones de détente</p>	<p>Aménager des espaces urbains de qualité + Préserver la biodiversité et le paysage existant + Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes + Améliorer la qualité et la gestion des eaux + Améliorer la qualité et la gestion des sols</p>	<p>protéger les cours d'eau + valoriser l'eau et les paysages autour du tourisme + travailler le stockage carbone + encadrer l'urbanisation + préserver l'eau potable + zones d'expansion des crues</p>	<p>trame brune + trame noire + agroécologie et agroforesterie + tourisme écologique et sportif + trames infra-urbaines végétales et mobilités actives + gestion naturelle des crues</p>	
 <p>Maladies vectorielles</p>	<p>Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles</p>		<p>Pas d'eaux stagnantes + sensibilisation</p>	



II) Comment intégrer la santé à votre territoire ?

2. Agir pour la santé



Grille de suivi des actions à mettre en place

Le principe de cette grille personnalisée : sélectionner quelques actions par objectif UFS afin d'améliorer la santé sur votre territoire et suivre la réalisation des ces actions via la grille de suivi.

Cette grille vous est fournie au format Excel afin que vous la remplissiez au regard de votre territoire. Une grille exemple avec des indicateurs de suivi préremplis vous est fournie, vous pouvez conserver ceux qui vous conviennent et ajouter/remplacer des actions en fonction de votre territoire :

Objectifs UFS / Actions à mettre en place pour améliorer l'UFS d'ici fin 2025 : évaluation à mi-parcours en juin 2025	Favoriser les déplacements et modes de vie actifs	Inciter aux pratiques de sport et de détente	Inciter à une alimentation saine	Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle	Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables	Favoriser la participation au processus démocratique	Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements	Assurer les conditions d'attractivité du territoire	Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...)	Aménager des espaces urbains de qualité	Assurer la sécurité des habitants	Préserver la biodiversité et le paysage existant	Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes	Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles	Améliorer la qualité de l'air extérieur	Améliorer la qualité et la gestion des eaux	Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers, ...)	Améliorer la qualité et la gestion des sols	Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques
Action n°1																			
Progression des actions																			
Action n°2																			
Progression des actions																			
Action n°3																			
Progression des actions																			
Action n°4																			
Progression des actions																			



Grille de suivi des actions à mettre en place

Le principe de cette grille personnalisée : sélectionner quelques actions par objectif UFS afin d'améliorer la santé sur votre territoire et suivre la réalisation de ces actions via la grille de suivi.

Cette grille vous est fournie au format Excel afin que vous la remplissiez au regard de votre territoire. Une grille exemple avec des indicateurs de suivi préremplis vous est fournie, vous pouvez conserver ceux qui vous conviennent et ajouter/remplacer des actions en fonction de votre territoire :

Objectifs UFS / Actions à mettre en place pour améliorer l'UFS d'ici fin 2025 : évaluation à mi-parcours en juin 2025	Favoriser les déplacements et modes de vie actifs	Inciter aux pratiques de sport et de détente	Inciter à une alimentation saine	Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle	Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables	Favoriser la participation au processus démocratique	Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements	Assurer la continuité des services
Action n°1								
Progression des actions								
Action n°2								
Progression des actions								
Action n°3								
Progression des actions								
Action n°4								
Progression des actions								

ZOOM ...

Action n°1				
Progression des actions				
Action n°2				
Progression des actions				
Action n°3				
Progression des actions				
Action n°4				
Progression des actions				

Progression des actions :

* Action pas / peu entamée, à mettre en place au plus vite

** Action engagée, à poursuivre au même rythme

*** Actions terminées / objectifs atteints : félicitations !

III) Synthèse conclusive

1. Synthèse et perspectives d'amélioration



Les liens entre le PAS et les objectifs UFS

La toile de l'UFS

Objectifs de l'urbanisme favorable à la santé (UFS)

Cadre de vie, construction et aménagement

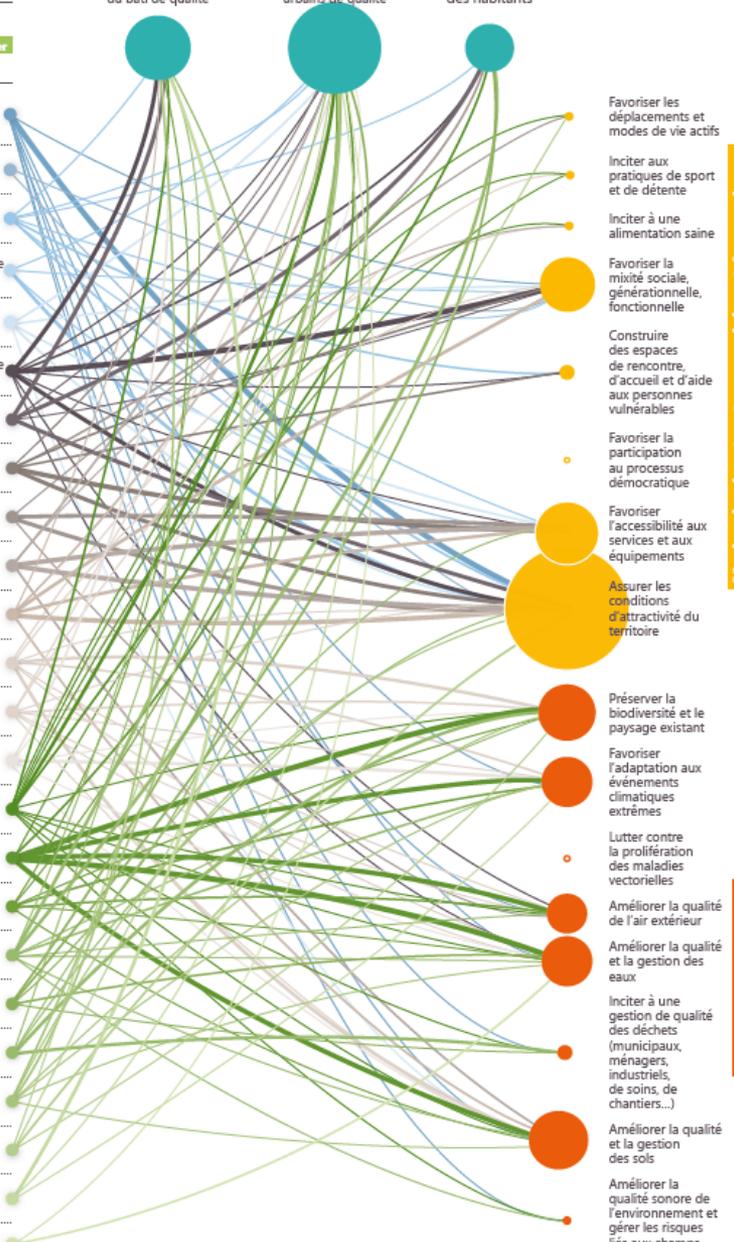
Construire ou réhabiliter du bâti de qualité Aménager des espaces urbains de qualité Assurer la sécurité des habitants

Orientations du PAS

organisées en 3 cercles

Accueillir en Coeur de Loire Vivre et produire en Coeur de Loire Révéler et préserver Coeur de Loire

- 1 4/5 Stimuler l'emploi local et affirmer la stratégie économique du territoire
- 2 3/5 Renouer progressivement avec l'attractivité résidentielle
- 3 5/5 Mettre en œuvre un développement résidentiel prenant en compte les besoins de toutes et tous
- 4 4/5 Affirmer une organisation territoriale au service de l'attractivité grâce à une complémentarité entre polarités urbaines et villages ruraux
- 5 5/5 Redonner leur place aux coeurs de bourgs pour en faire des lieux de vie dynamiques
- 6 5/5 Développer une offre de logements diversifiée et adaptée de sorte à répondre aux besoins des populations actuelles et futures
- 7 5/5 Améliorer, adapter et renouveler le parc de logements dans un objectif de réduction de la vacance
- 8 5/5 Développer une offre d'équipements et services contribuant à l'attractivité du territoire et améliorer leur accessibilité
- 9 5/5 Conforter et développer une offre de mobilité décarbonée, durable et de proximité
- 10 5/5 Soutenir le dynamisme de l'offre commerciale
- 11 5/5 Soutenir l'économie productive et améliorer l'aménagement des zones d'activités économique
- 12 5/5 Conforter les espaces agricoles et les activités qui y sont associées
- 13 5/5 Développer la filière bois locale
- 14 4/5 Poursuivre et orienter le développement des énergies renouvelables
- 15 5/5 Agir pour un urbanisme favorable à la santé
- 16 5/5 Protéger la trame verte et bleue
- 17 4/5 Maintenir la capacité du territoire à séquestrer le carbone
- 18 5/5 Prendre en compte et prévenir les risques naturels et technologiques dans l'aménagement du territoire
- 19 5/5 Préserver la ressource en eau
- 20 4/5 S'inscrire dans une démarche de sobriété foncière et de réduction de l'artificialisation des sols
- 21 4/5 Valoriser l'héritage paysager et naturel, marqueur de l'identité du territoire
- 22 5/5 Développer l'activité touristique en capitalisant sur la Loire, les vignobles et les forêts
- 23 5/5 Favoriser un bâti sobre en énergie
- 24 5/5 Accompagner la gestion et le traitement des déchets

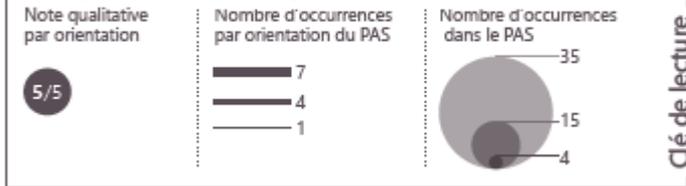


- Favoriser les déplacements et modes de vie actifs
- Inciter aux pratiques de sport et de détente
- Inciter à une alimentation saine
- Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
- Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
- Favoriser la participation au processus démocratique
- Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
- Assurer les conditions d'attractivité du territoire
- Préserver la biodiversité et le paysage existant
- Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes
- Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
- Améliorer la qualité de l'air extérieur
- Améliorer la qualité et la gestion des eaux
- Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers...)
- Améliorer la qualité et la gestion des sols
- Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

Modes de vie, structures sociales et économiques

Milieux et ressources

La prise en compte des objectifs de l'UFS dans le PAS





Les liens entre le PAS et les objectifs UFS

Les objectifs UFS abordés dans le PAS

11 objectifs UFS bien abordés



1. Améliorer la qualité de l'air extérieur



2. Améliorer la qualité et la gestion des eaux



3. Améliorer la qualité et la gestion des sols



4. Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle



5. Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements



6. Assurer la sécurité des habitants



7. Assurer les conditions d'attractivité du territoire



8. Construire ou réhabiliter du bâti de qualité



9. Aménager des espaces urbains de qualité



10. Préserver la biodiversité et le paysage existant



11. Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes

6 objectifs UFS à développer davantage



1. Favoriser les déplacements et modes de vie actifs



2. Inciter à une gestion de qualité des déchets



3. Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables



4. Inciter aux pratiques de sport et de détente



5. Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques



6. Inciter à une alimentation saine

2 objectif UFS pas abordé



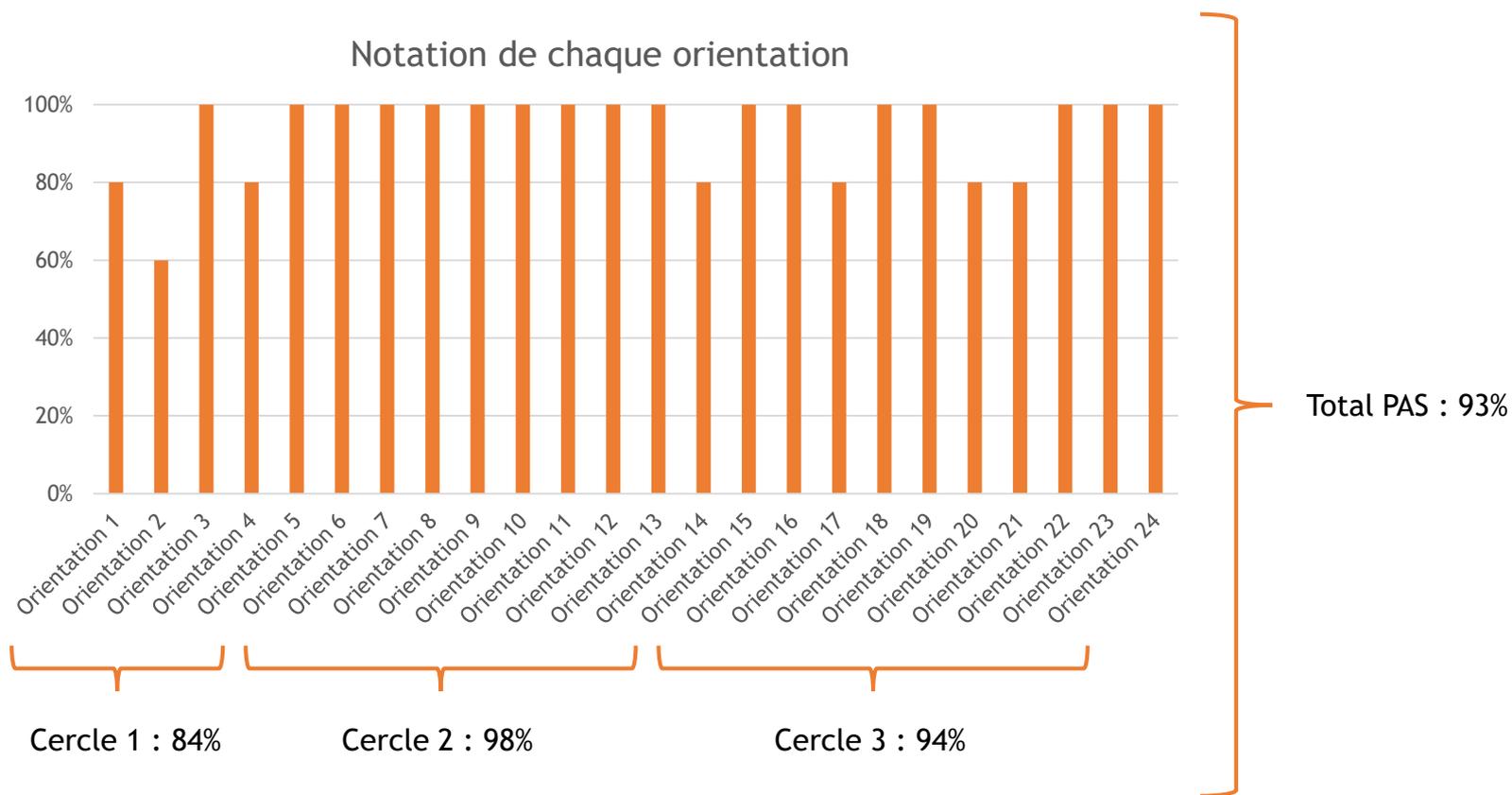
1. Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles



2. Favoriser la participation au processus démocratique
> **Cet objectif UFS n'est pas présent dans ce genre de documents d'urbanismes, il n'est pas nécessaire de l'ajouter**



Les ambitions du PAS





Les ambitions du PAS

Les recommandations par orientation

Orientation 2 : Renouer progressivement avec l'attractivité résidentielle

Note globale : **3/5**

Pour aller plus loin

Des exemples de rédaction issu d'autres documents d'urbanisme

SCoT Loire Angers, approuvé le 9 décembre 2016

«[...] est **une destination de séjour à conforter**. L'accueil de **visiteurs extérieurs, lors de manifestations culturelles et sportives, dans le cadre de rencontres professionnelles, et l'accueil de chercheurs et d'étudiants, peut servir de support et favoriser des séjours ultérieurs**. De même, **les séjours touristiques peuvent favoriser la venue ultérieure de populations**. [...] »

PLU de Clermont-Ferrand, approuvé le 4 novembre 2016

« C'est une **coproduction de la ville avec ses habitants, premiers acteurs de l'évolution de leur ville**. Au-delà des **dispositifs participatifs et consultatifs** existants [...], c'est l'accompagnement de l'évolution des modes de vie qui est en jeu, la satisfaction des besoins de chacun et la **mise en œuvre de projets partagés par tous**. »



Les ambitions du PAS

Les recommandations par orientation

Orientation 14 : Poursuivre et orienter le développement des énergies renouvelables

Note globale : 4/5

Pour aller plus loin

Des exemples de rédaction issu d'autres documents d'urbanisme

SCoT du Dijonnais , approuvé le 11 octobre 2019

« La stratégie en la matière vise à structurer un bouquet énergétique à partir des ressources sur des filières courtes d'approvisionnement de 100-150 km à la ronde et les potentiels que donne la nature.

- La biomasse au travers des ressources fournies par le bois-énergie (forêts, haies, taillis...), la paille et les sarments de vigne, les cultures énergétiques, voire les effluents d'élevage. La mise en place de réseaux de chaleur est à prioriser [...]
- L'éolien dans le cadre d'une approche paysagère globale cohérente avec la stratégie touristique et patrimoniale,
- Le solaire, dont l'implantation est privilégiée au sein d'espaces non impactant pour l'agriculture et le patrimoine architectural,
- L'incinération des déchets avec valorisation énergétique [...]
- La méthanisation [...] »



Les ambitions du PAS

Les recommandations par orientation

Orientation 21 : Valoriser l'héritage paysager et naturel, marqueur de l'identité du territoire

Note globale : 4/5

Pour aller plus loin

Des exemples de rédaction issu d'autres documents d'urbanisme

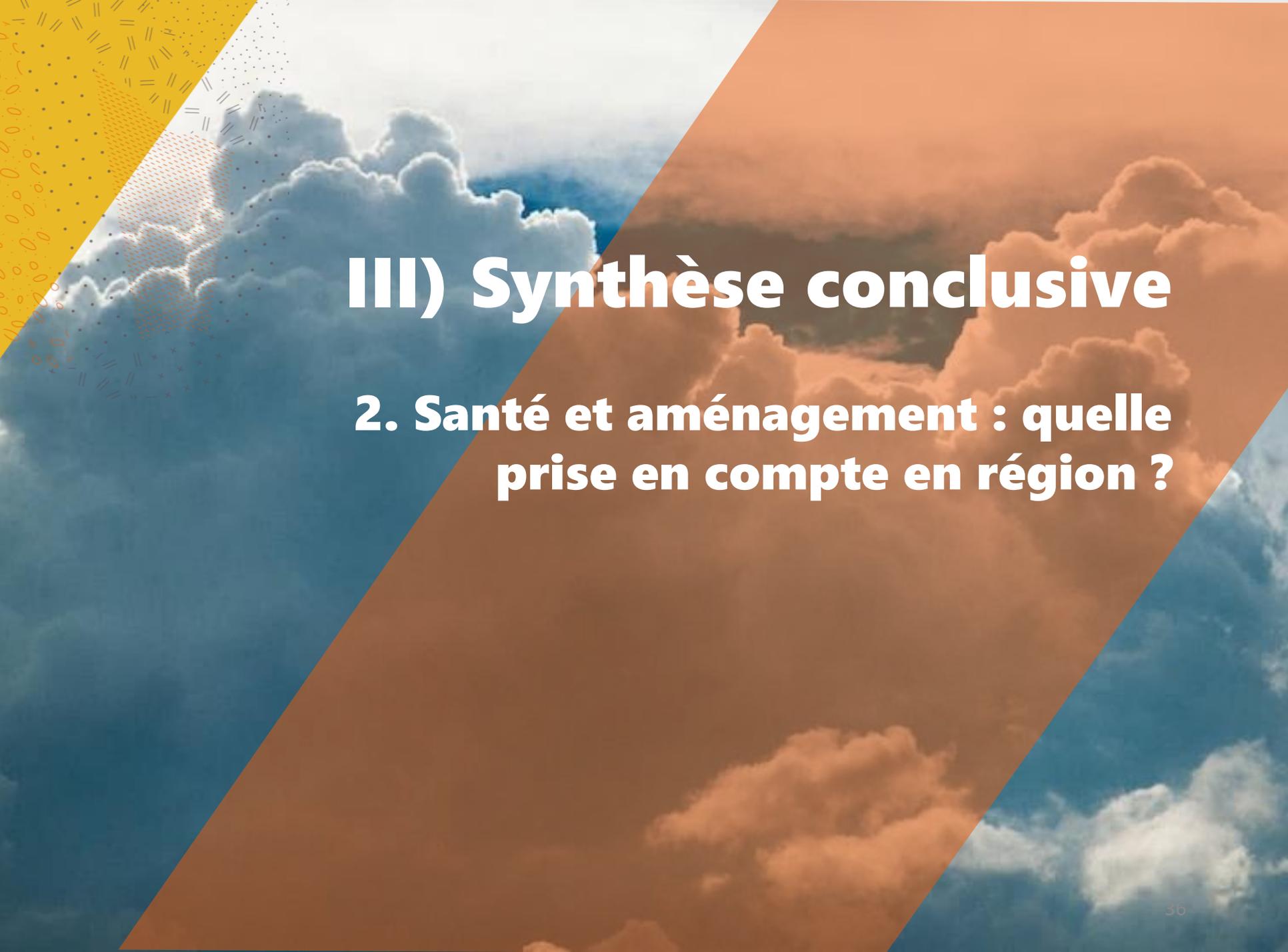
PLUi de Rennes Métropole , approuvé le 19 décembre 2019

« **Renforcer le tourisme** comme vecteur du développement, d'attractivité, de rencontres, de valorisation du patrimoine urbain et rural et de **préservation des espaces naturels**. »

PLUi de Dijon, approuvé le 19 décembre 2019

« **Réduire l'usage de la voiture, en offrant des espaces de loisirs et de découverte de la nature de proximité**, facilement accessibles à pied, en vélo ou en bus depuis les zones urbanisées environnantes et en favorisant les activités de plein-air (randonnées à pied, à vélo, à cheval...). »

« c'est le **renforcement de l'accès aux lieux de nature** par la population, l'émergence de nouvelles formes d'appropriation de l'espace pouvant **associer sports, loisirs, agriculture de proximité et sensibilisation environnementale**. »

The background features a sky with white and blue clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

III) Synthèse conclusive

2. Santé et aménagement : quelle prise en compte en région ?



Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

Retour sur les résultats de l'enquête régionale de santé de mars-avril 2024

- 1** Le profil des répondants (Nom, Prénom, contact, fonction, structure représentée, département).
- 2** Leur compréhension du sujet de l'UFS :
 - *A quels thèmes associez-vous le concept d'urbanisme favorable à la santé ?*
- 3** Leur positionnement face aux enjeux de l'UFS :
 - *Avez-vous intégré les enjeux d'urbanisme favorable à la santé à travers ces dispositifs ?*
 - *Si vous n'avez jamais mené de projet en lien avec l'urbanisme favorable à la santé, pouvez-vous préciser pourquoi ?*
- 4** Leurs attentes vis-à-vis du sujet de l'UFS :
 - *Aujourd'hui, êtes-vous intéressés pour mener [des projets en lien avec l'urbanisme favorable à la santé] ?*
 - *Si oui, quels seraient vos attentes ou besoins sur l'urbanisme favorable à la santé ?*
 - *Selon vous, qu'est ce qui pourrait décider un territoire à se lancer dans un projet en urbanisme favorable à la santé ?*
 - *Pour finir, souhaiteriez-vous participer aux rencontres régionales autour de l'urbanisme favorable à la santé (dates à venir) ?*
 - *Si oui coordonnées de la personne à contacter (nom, tél, mail)*



Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

Les communes représentent la majorité des répondants (89,2% des répondants).

Viennent ensuite les EPCI (9,2% des répondants) :

- 11 communauté de communes (6,6 %),
- 2 communautés d'agglomération (1,2%),
- 2 Pays (1,2%),
- 2 PETR (1,2%)

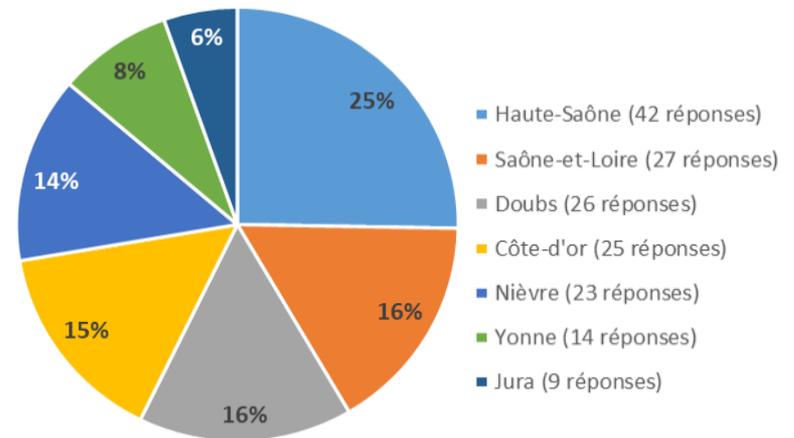
Et une association (0,6%).

La répartition géographique des réponses couvre **l'entièreté des 7 départements du territoire régional**, à l'exception du Territoire de Belfort.

Si la Haute-Saône est fortement représentée (25% des répondants), le Jura et l'Yonne ont la plus faible représentation (respectivement 6 et 8% des répondants).

Les autres Départements représentent de 14 à 16% des répondants.

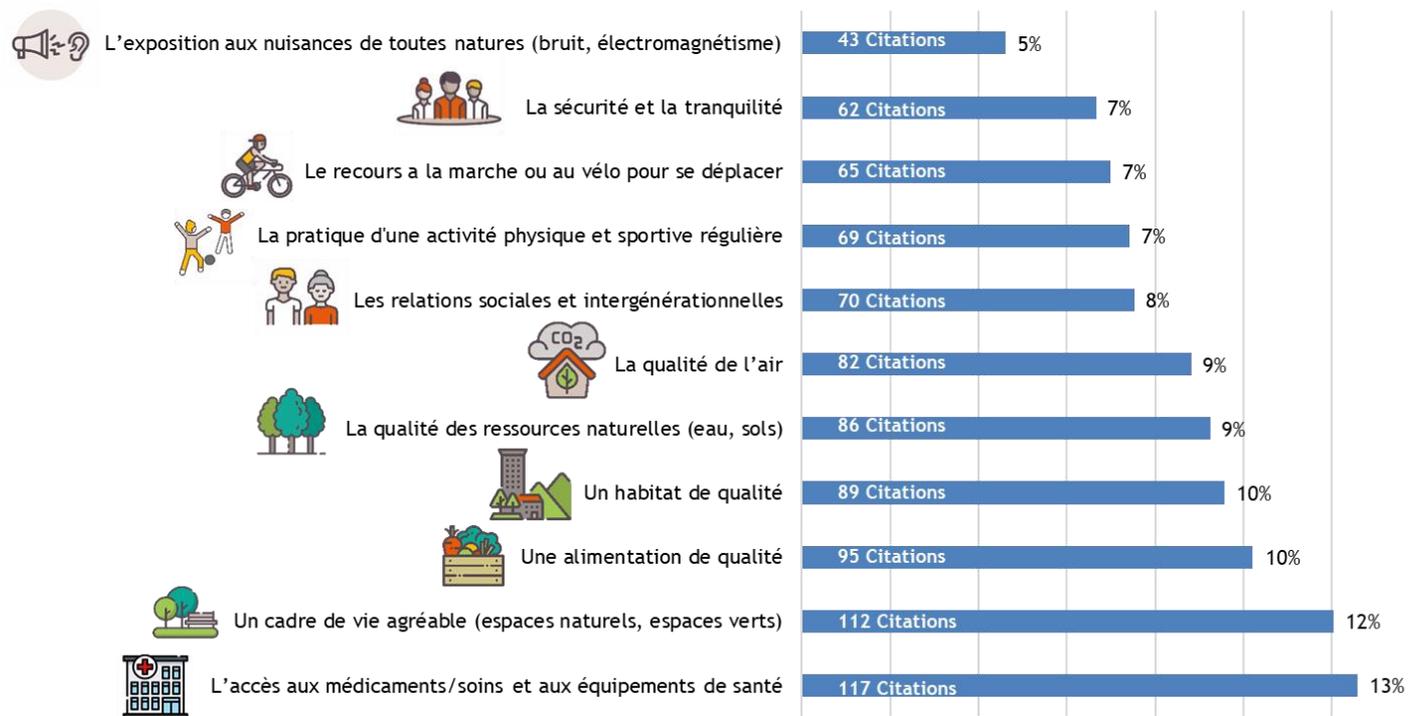
Département d'origine des répondants
Une majorité de réponses issues de la Haute-Saône





Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

« A quels thèmes associez-vous le concept d'urbanisme favorable à la santé ? »

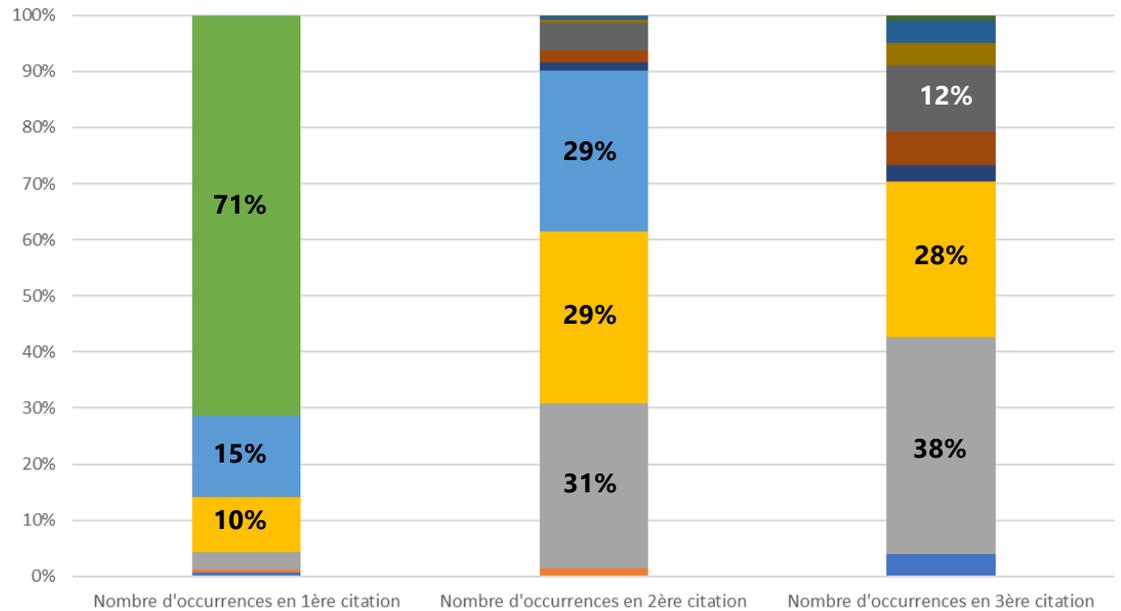




Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

Les thèmes associés à la santé par ordre de citation :

- 1 L'accès aux soins et équipements de santé
- 2 Un cadre de vie agréable - un habitat de qualité - les mobilités actives
- 3 Un cadre de vie agréable



- une alimentation de qualité
- L'accès aux médicaments/soins et aux équipements de santé
- les relations sociales et intergénérationnelles
- Le recours à la marche ou au vélo pour se déplacer
- la sécurité et la tranquillité
- Un habitat de qualité
- la qualité de l'air
- Un cadre de vie agréable (espaces naturels, espaces verts)
- la pratique d'une activité physique sportive régulière
- L'exposition aux risques naturels ou industriels
- l'exposition aux nuisances de toute nature (bruit, électromagnétisme)
- La qualité des ressources naturelles (eau, sols)



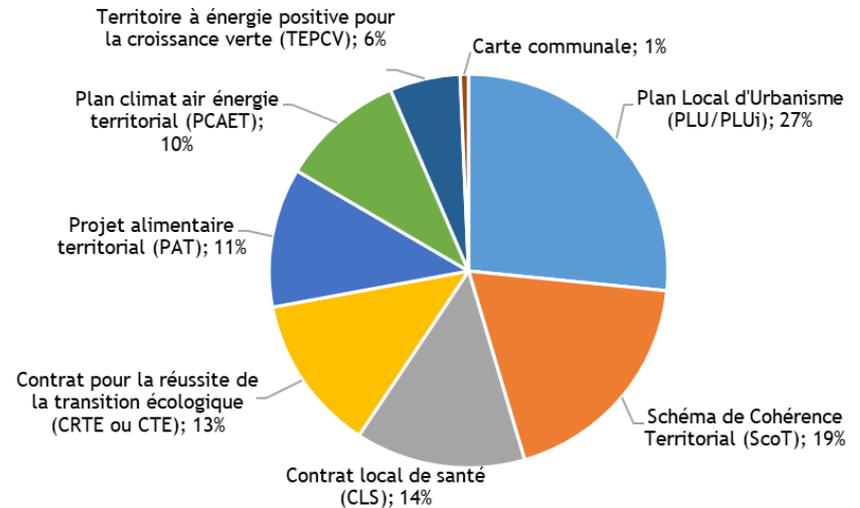
Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

72% des répondants déclarent intégrer la question d'un urbanisme favorable à la santé, à travers les différentes politiques publiques portées par la collectivité (commune ou EPCI) :

- l'urbanisme réglementaire (PLUi/PLU à 26% et SCoT à 19%).
- des politiques dédiés (CLS à 14%, CRTE à 13%, PAT à 11%, PCAET à 10%).

» La santé n'est pas identifiée comme une composante des projets d'aménagement

Documents d'urbanisme cités comme intégrant les objectifs de l'UFS (% de citations)





Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

28% des répondants n'ont pas intégré la question d'un urbanisme favorable à la santé à leur échelle.

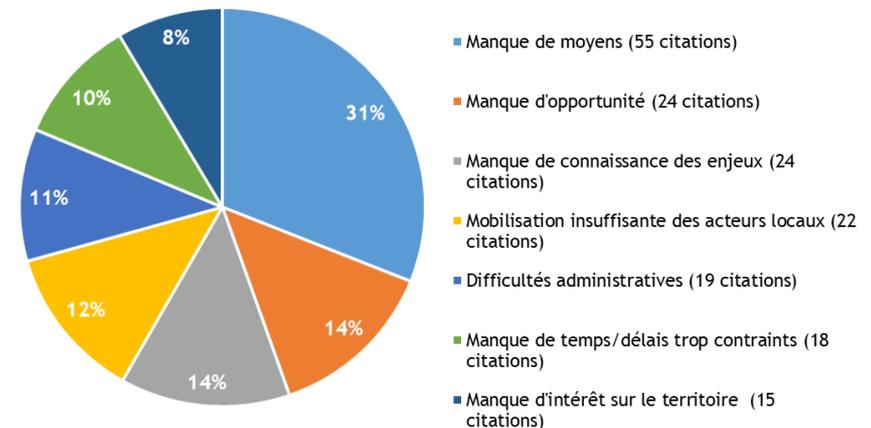
Il s'agit en majeure partie de communes (46 sur 148). Un seul EPCI (sur 17) n'a intégré l'UFS à aucun document d'urbanisme.

7 communes se sentent trop petites pour être concernées par l'UFS.

Ce concept reste par ailleurs mal défini pour certains acteurs et il est compris par la majorité comme uniquement l'inscription d'un projet santé dans un document d'urbanisme.

Concernant les motifs évoqués, le *manque de moyens* est le plus fréquemment cité (31% des réponses), suivi par le *manque d'opportunité* et le *manque de connaissance des enjeux* (14% dans les deux cas).

Motifs invoqués pour ne pas avoir intégré les objectifs de l'UFS (% de citations)



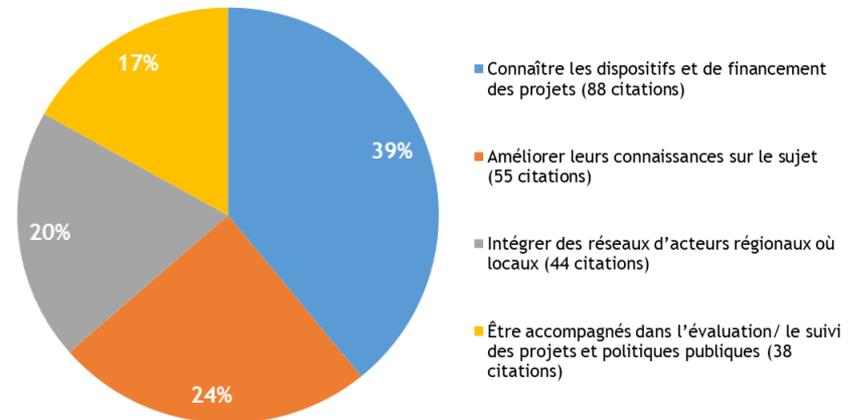


Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

En conséquence, les attentes des collectivités s'articulent autour de **quatre axes principaux** qui visent par ordre d'importance à :

1. **améliorer leurs connaissances des modalités de financement,**
2. **Améliorer leurs connaissance des enjeux d'un urbanisme favorable à la santé,**
3. **participer à des réseaux** autour du sujet ou encore
4. **bénéficier d'un accompagnement** pour l'intégration de ces enjeux de santé dans les projets et politiques publiques.

» Motifs invoqués pour intégrer les objectifs de l'UFS à l'avenir (% de citations)

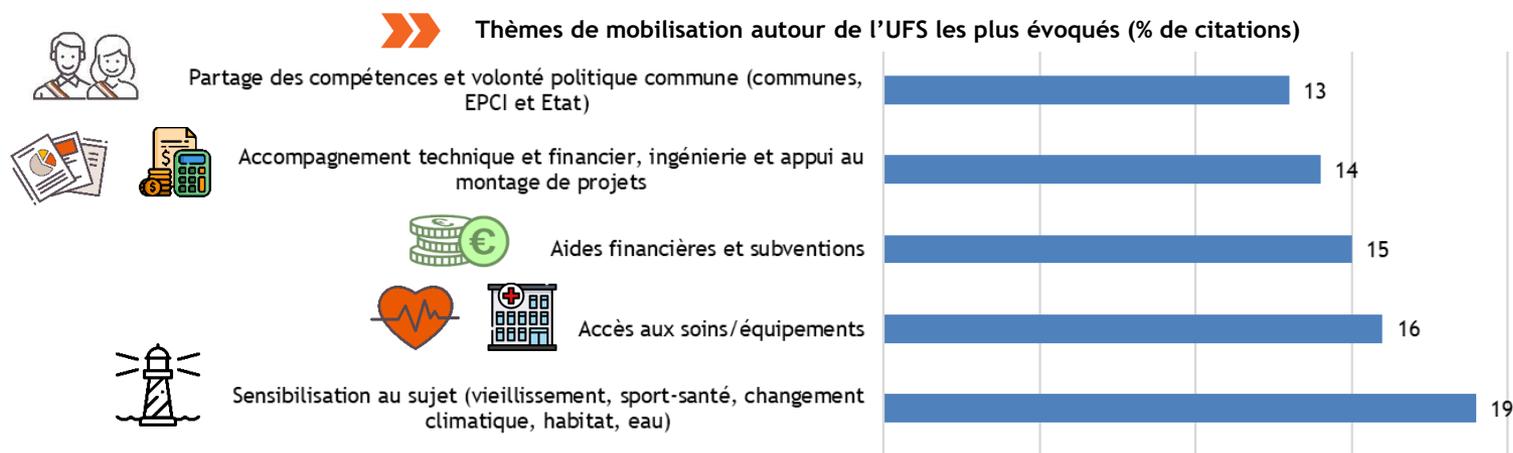




Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

77 propositions émises pour favoriser le déploiement d'actions en faveur de la santé.

1. *La sensibilisation au sujet de l'UFS* (24% des propositions), avec plusieurs thèmes avancés : vieillissement, sport-santé, changement climatique, habitat, eau, ...
2. *L'accès aux soins et équipements de santé* (20% des réponses), qui reste pour les collectivités un facteur majeur de la santé.
3. *Le besoin d'un appui financier et les subventions de projets* (19% des réponses)
4. *L'accompagnement des projets* (18% des réponses)
5. *Le partage des compétences entre échelons* (16% des réponses).



ARS

Agence régionale de santé
Bourgogne-Franche-Comté

Michael NGUYEN-HUU

06 68 12 44 93

Michael.NGUYEN-HUU@ars.sante.fr



AUDAB

Agence d'urbanisme Besançon
centre Franche-Comté

Noémie DUFERNEZ

06 79 71 42 17

noemie.dufernez@audab.org

